



## Les professions de la relation d'aide

Document d'information 2020

## 1. MISE EN CONTEXTE

### Les professions du domaine de la santé mentale et de la relation d'aide

Au Québec, il existe une panoplie de professions du domaine de la santé mentale et de la relation d'aide. Les étudiantes et étudiants qui s'intéressent à ce domaine dans le but d'en faire une carrière peuvent conséquemment éprouver des difficultés à les distinguer.

Le fait que des formations différentes puissent parfois mener aux mêmes postes sur le marché du travail ou à des postes différents, mais au sein d'une même organisation, ou encore, qu'un seul individu dans le besoin puisse recevoir des services de la part de différentes personnes intervenant dans le domaine de la relation d'aide contribuent à alimenter cette confusion.

Par ailleurs, l'âge de la population desservie ne représente pas plus un critère distinctif face aux différentes professions, puisque la plupart des personnes professionnelles en relation d'aide œuvrent auprès de populations allant de l'enfance à la vieillesse.

Dans les dernières années, le Code des professions du Québec a adopté de nouvelles lois visant à redéfinir les champs d'exercice des professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines pour les personnes psychologues, travailleuses sociales, thérapeutes conjugales et familiales, conseillères d'orientation, psychoéducatrices, criminologues et sexologues. Ces lois ont aussi ciblé des activités jugées à risque qui sont désormais réservées à ces professionnelles. Certaines de ces activités réservées sont d'ailleurs communes aux membres de différents ordres professionnels. Ces changements légaux ont mis en lumière des distinctions entre certaines professions de la relation d'aide et ont contribué à clarifier leur champ d'expertise.

Pour illustrer ces particularités distinctives, et mieux saisir la nature des différentes professions de la relation d'aide, nous vous proposons ce document d'information.



## TRAVAILLEUSES, TRAVAILLEURS SOCIAUX

Spécialistes de la dimension sociale de la personne

L'une des finalités de la profession est de favoriser et de renforcer le pouvoir d'agir des personnes dans leurs relations interpersonnelles, la réalisation de leurs rôles sociaux et l'exercice de leurs droits individuels et sociaux. La formation aide à développer une lecture sociale des problématiques pour intervenir auprès des individus, des familles, des groupes et des collectivités.

## PSYCHOÉDUCATRICES, PSYCHOÉDUCATEURS

Spécialistes des difficultés d'adaptation

« Le psychoéducateur intervient auprès de personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation se manifestant sur le plan comportemental dans leurs différents milieux de vie. » (OPPQ) La formation en psychoéducation prépare les étudiantes et les étudiants à soutenir, conseiller ou assister des personnes, des familles ou des groupes en difficulté d'adaptation psychosociale.

## CRIMINOLOGUES

Spécialistes de la compréhension des actes criminels

La profession de criminologue « se déploie à l'intersection à la fois du monde des lois ou de la justice, de la psychologie ainsi que de la sociologie criminelle » (OPCQ). La formation prépare les étudiantes et les étudiants à intervenir auprès des groupes liés aux actes criminels (victimes, contrevenants, mineurs, etc.).

## CONSEILLÈRES, CONSEILLERS D'ORIENTATION

Spécialistes de la dimension vocationnelle  
de la personne

Les conseillères et les conseillers d'orientation s'intéressent à des problématiques touchant la dynamique individu-formation-travail. La formation prépare les étudiantes et étudiants à intervenir auprès d'individus ou de groupes avec des enjeux d'orientation, de réorientation, d'insertion, de réinsertion, d'adaptation ou de réadaptation professionnelle.



## SEXOLOGUES

Spécialistes de la sexualité de la personne

« Le sexologue intervient afin d'améliorer, de maintenir et de rétablir la santé sexuelle des personnes. » La formation est « centrée sur la compréhension du comportement et du développement sexuels de la personne ainsi que sur l'apprentissage de savoirs, savoir-faire et savoir-être visant l'amélioration, le maintien ou le rétablissement de la santé sexuelle » (OPSQ)

## PSYCHOLOGUES

Spécialistes du comportement,  
des émotions et de la santé mentale

Étudier en psychologie, c'est tenter de comprendre la personne humaine dans ses façons d'être et d'agir. Le psychologue peut se définir comme un « expert du comportement, des émotions et de la santé mentale. Il intervient auprès des personnes qui éprouvent de la détresse ou des difficultés psychologiques » (OPQ).

# Travailleuse, travailleur social

## Champ d'exercice

Évaluer le fonctionnement social, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre ainsi que soutenir et rétablir le fonctionnement social de la personne en réciprocité avec son milieu, dans le but de favoriser le développement optimal de l'être humain en interaction avec son environnement (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec).

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>BACCALaurÉAT OU MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL</p> <p>Exemples de contenus abordés au baccalauréat et à la maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes sociaux et processus d'intervention sociale</li> <li>• Intervention sociale individuelle, de groupe et collective</li> <li>• Défense des droits et les politiques sociales</li> <li>• Recherche sociale</li> <li>• Pratiques d'intervention en situation de crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailleuse, travailleur social</li> <li>• Agente, agent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de libération conditionnelle</li> <li>- de relations humaines</li> <li>- de développement de vie communautaire</li> <li>- de programme d'intervention</li> <li>- de probation</li> </ul> </li> <li>• Conseillère, conseiller en réadaptation</li> <li>• Intervenante, intervenant jeunesse/ psychosocial/en toxicomanie/ communautaire</li> <li>• Organisatrice, organisateur communautaire</li> <li>• Travailleuse, travailleur de rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention individuelle, de groupe ou auprès des familles</li> <li>• Organisation communautaire</li> <li>• Aide humanitaire</li> <li>• Déficience</li> <li>• Réinsertion sociale de personnes marginalisées ou judiciairisées</li> <li>• GÉrontologie</li> <li>• Santé mentale</li> <li>• Intervention auprès de personnes aux prises avec des difficultés telles que : toxicomanie, délinquance, itinérance, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À son compte</li> <li>• Associations de défense des droits sociaux</li> <li>• Centres de santé et des services sociaux</li> <li>• Centres d'hébergement et de soins de longue durée</li> <li>• Centres de détention</li> <li>• Écoles primaires et secondaires</li> <li>• Hôpitaux</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Protection de la jeunesse</li> </ul>

## COMMENTAIRE

En résumé, les travailleuses, travailleurs sociaux abordent la pratique de la relation d'aide sous l'angle de la compréhension et de l'amélioration du fonctionnement social de l'individu, d'une famille ou d'une collectivité en interaction avec son environnement. Le résultat poursuivi est de favoriser et de renforcer le pouvoir d'agir des personnes dans leurs relations interpersonnelles, la réalisation de leurs rôles sociaux et l'exercice de leurs droits individuels et sociaux (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec).

Le titre de travailleuse et travailleur social est réservé aux membres en règle de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Certaines activités professionnelles sont également réservées. [Pour en savoir plus](#)

# Conseillère, conseiller d'orientation

## Champ d'exercice

Évaluer le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu, intervenir sur l'identité ainsi que développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation dans le but de permettre des choix personnels et professionnels tout au long de la vie, de rétablir l'autonomie socioprofessionnelle et de réaliser des projets de carrière chez l'être humain en interaction avec son environnement (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec).

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>MAÎTRISE EN ORIENTATION ET COUNSELING</p> <p>Exemples de contenus abordés au baccalauréat et à la maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fondements psychologiques et socioéconomiques de l'orientation</li> <li>• Counseling individuel et groupal</li> <li>• Psychométrie</li> <li>• Information scolaire et professionnelle</li> <li>• Formation à la recherche</li> <li>• Insertion socioprofessionnelle</li> <li>• Orientation en milieu scolaire et en milieu organisationnel</li> <li>• Psychopathologies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillère, conseiller : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'orientation</li> <li>- en emploi</li> <li>- en dotation</li> <li>- en recrutement</li> <li>- en réadaptation</li> <li>- en ressources humaines</li> <li>- en information scolaire et professionnelle</li> </ul> </li> <li>• Aide pédagogique individuelle</li> <li>• Analyste des emplois</li> <li>• Chargée, chargé de projet</li> </ul> <p>Note : Détenir un baccalauréat en orientation permet l'accès à une variété de professions. Les personnes détentrices d'une maîtrise peuvent également avoir accès à ces professions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Orientation/réorientation scolaire et professionnelle</li> <li>• Insertion/réinsertion professionnelle</li> <li>• Adaptation/réadaptation au travail</li> <li>• Planification ou développement de carrière</li> <li>• Recherche d'emploi</li> <li>• Préparation à la retraite</li> <li>• Évaluation du potentiel et des compétences</li> <li>• Recrutement, sélection et rétention de la main-d'œuvre</li> <li>• Bilan de compétences</li> <li>• Approche orientante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À son compte</li> <li>• Agences de placement et de recrutement</li> <li>• Carrefours jeunesse-emploi</li> <li>• Centres de détention</li> <li>• Centres de santé et services sociaux</li> <li>• Centres locaux d'emploi</li> <li>• Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>• Établissements d'enseignement</li> <li>• Firmes en gestion des ressources humaines</li> <li>• Gouvernements</li> <li>• Organismes communautaires</li> </ul>

## COMMENTAIRE

En résumé, les conseillères et conseillers d'orientation abordent la pratique de la relation d'aide ou du conseil sous l'angle vocationnel. La pratique contemporaine de la conseillère et du conseiller d'orientation reflète la multiplicité des problèmes éprouvés par les populations desservies. Cette pratique implique des interventions qui peuvent survenir tout au long de la vie d'une personne afin de permettre à cette dernière de faire des choix personnels autant que professionnels et de rétablir son autonomie professionnelle (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec).

Le titre de conseillère et de conseiller d'orientation est réservé aux membres en règle de l'Ordre des conseillères et des conseillers d'orientation du Québec. Certaines activités professionnelles sont également réservées. [Pour en savoir plus](#)

# Criminologie

## Champ d'exercice

Évaluer les facteurs criminogènes et le comportement délictueux de la personne ainsi que les effets d'un acte criminel sur la victime, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre, soutenir et rétablir les capacités sociales de la personne contrevenante et de la victime, dans le but de favoriser l'intégration dans la société de l'être humain en interaction avec son environnement. (Ordre professionnel des criminologues du Québec)

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN CRIMINOLOGIE ORIENTATION CLINIQUE</p> <p>Exemples de contenus abordés au baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologie sociale</li> <li>• Délinquance</li> <li>• Intervention individuelle et groupale en criminologie</li> <li>• Victimologie</li> <li>• Justice criminelle</li> <li>• Recherche sur les facteurs criminogènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Criminologue clinicien</li> <li>• Agente, agent de libération conditionnelle</li> <li>• Agente, agent de probation</li> <li>• Agente, agent des services correctionnels</li> <li>• Intervenante, intervenant auprès de personnes aux prises avec une dépendance</li> <li>• Intervenante, intervenant social, jeunesse et auprès des victimes</li> <li>• Travailleuse, travailleur de rue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et intervention</li> <li>• Réinsertion sociale des criminels et des délinquants</li> <li>• Administration de la justice</li> <li>• Victimologie</li> <li>• Protection de la jeunesse</li> <li>• Santé mentale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres de détention</li> <li>• Centres de réhabilitation</li> <li>• Centres de santé et de services sociaux</li> <li>• Centres jeunesse</li> <li>• Gouvernements</li> <li>• Maisons de transition</li> <li>• Organismes communautaires</li> </ul> <p>(Ordre prof. des criminologues du Qc)</p>

## COMMENTAIRE

En résumé, les criminologues abordent la pratique de la relation d'aide sous l'angle du rétablissement des capacités sociales des contrevenants et des victimes. Le titre de criminologue est réservé aux membres en règle de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec. Certaines activités professionnelles sont également réservées. Pour en savoir plus

La poursuite aux cycles supérieurs permet notamment de développer une spécialisation pouvant conduire à l'exercice d'un rôle-conseil auprès de différents organismes ou d'occuper des fonctions en recherche et enseignement. Pour en savoir plus

# Psychoéducatrice, psychoéducateur

## Champ d'exercice

Évaluer les difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives, déterminer un plan d'intervention et en assurer la mise en œuvre, rétablir et développer les capacités adaptatives de la personne ainsi que contribuer au développement des conditions du milieu dans le but de favoriser l'adaptation optimale de l'être humain en interaction avec son environnement (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec).

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION</p> <p>Exemples de contenus abordés au baccalauréat et à la maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologie du développement humain</li> <li>• Difficultés d'adaptation de l'enfance à l'âge adulte</li> <li>• Observation et évaluation des ressources et des difficultés</li> <li>• Développement des habiletés relationnelles</li> <li>• Intervention psychoéducative individuelle, familiale ou groupale</li> <li>• Formation à la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychoéducatrice, psychoéducateur</li> <li>• Agente, agent : de probation de libération conditionnelle des services correctionnels</li> <li>• Intervenante, intervenant auprès de personnes aux prises avec une dépendance</li> <li>• Intervenante, intervenant social, jeunesse et auprès des victimes</li> <li>• Travailleuse, travailleur de rue</li> </ul> <p>Note : Détenir un baccalauréat en psychoéducation permet l'accès à une variété de professions. Les personnes détentrices d'une maîtrise peuvent également avoir accès à ces professions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention, intervention et réadaptation auprès des personnes éprouvant des difficultés d'adaptation</li> <li>• Évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives</li> <li>• Élaboration, application et évaluation de plans d'intervention</li> <li>• Formation et animation</li> <li>• Recherche</li> <li>• Coordination de services et de programmes d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À son compte</li> <li>• Centres <ul style="list-style-type: none"> <li>- jeunesse</li> <li>- hospitaliers</li> <li>- de la petite enfance</li> <li>- de santé et services sociaux</li> <li>- de réadaptation en dépendances</li> <li>- de réadaptation (déficience intellectuelle, - troubles du spectre de l'autisme, handicaps)</li> </ul> </li> <li>• Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>• Établissements d'enseignement</li> <li>• Établissements de soins pour personnes âgées</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Services correctionnels</li> </ul>

## COMMENTAIRE

En résumé, les psychoéducatrices, psychoéducateurs abordent la pratique de la relation d'aide sous l'angle de la compréhension des difficultés d'adaptation des individus se manifestant sur le plan comportemental. La finalité de la pratique en psychoéducation est d'amener la personne aux prises avec des difficultés d'adaptation à son niveau d'adaptation optimal compte tenu de son âge, de son niveau de développement et des ressources disponibles. (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec)

Le titre de psychoéducatrice ou psychoéducateur est réservé aux membres en règle de l'Ordre des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec. Certaines activités professionnelles sont également réservées. [Pour en savoir plus](#)



# Psychologue

## Champ d'exercice

Évaluer le fonctionnement psychologique et mental ainsi que déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale de l'être humain en interaction avec son environnement. (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec)

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE</p> <p>Exemples de contenus abordés au baccalauréat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychopathologie</li> <li>• Psychologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte</li> <li>• Méthodologie scientifique</li> <li>• Psychométrie</li> <li>• Approche cognitive comportementale/ humaniste / psychodynamique</li> <li>• Psychologie de l'organisation</li> </ul> <p>Note : Dans la formation doctorale, les contenus peuvent varier en fonction du choix du programme universitaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologue</li> <li>• Psychologue organisationnel</li> <li>• Neuropsychologue</li> <li>• Agente, agent correctionnel</li> <li>• Agente, agent de probation</li> <li>• Conseillère, conseiller en réadaptation</li> <li>• Intervenante, intervenant psychosocial/social/ communautaire/ jeunesse/en toxicomanie</li> <li>• Travailleuse, travailleur de rue</li> </ul> <p>Note : Détenir un baccalauréat en psychologie permet l'accès à une variété de professions. Les personnes détentrices d'un doctorat peuvent également avoir accès à ces professions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Psychologie clinique</li> <li>• Psychologie de la santé</li> <li>• Psycholégale</li> <li>• Psychologie scolaire</li> <li>• Psychologie du travail et des organisations</li> <li>• Neuropsychologie</li> <li>• Psychologie sociale et communautaire</li> <li>• Enseignement et recherche</li> </ul> <p>(Ordre des psychologues du Qc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À son compte</li> <li>• Centres jeunesse</li> <li>• Centres de réadaptation</li> <li>• Centres de santé et services sociaux</li> <li>• Établissements d'enseignement</li> <li>• Hôpitaux</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Services correctionnels</li> </ul>

## COMMENTAIRE

En résumé, la ou le psychologue intervient dans le but de favoriser la santé psychologique des individus, des couples, des familles, des groupes et des organisations. Les psychologues interviennent également pour rétablir la santé mentale. Lorsque la santé mentale est détériorée, un nouvel équilibre est à réinstaurer et les psychologues disposent alors, pour ce faire d'un ensemble d'interventions et de traitements qu'ils peuvent déterminer, recommander ou appliquer eux-mêmes. (Guide explicatif loi 21 – Office des professions du Québec)

Le titre de psychologue est réservé aux membres en règle de l'Ordre des psychologues du Québec. Certaines activités professionnelles, dont la psychothérapie, sont également réservées. [Pour en savoir plus](#)



# Sexologie

## Champ d'exercice

Évaluer le comportement et le développement sexuels de la personne, déterminer, recommander et effectuer des interventions et des traitements dans le but de favoriser un meilleur équilibre sexuel chez l'être humain en interaction avec son environnement. (guide explicatif – PL no 21 – décembre 2013).

FORMATION	PROFESSIONS LIÉES	CHAMPS D'ACTION	MILIEUX DE PRATIQUE
<p>BACCALURÉAT OU MAÎTRISE EN SEXOLOGIE</p> <p><a href="#">Exemples de contenus abordés au baccalauréat :</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sexualité de l'enfance à la vieillesse</li> <li>• Anatomie et physiologie de la sexualité</li> <li>• Problématiques sexologiques et dysfonctions sexuelles</li> <li>• Intervention individuelle et groupale en sexologie</li> <li>• Sexualité et société/lois</li> <li>• Recherche en sexologie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sexologue</li> <li>• Agente, agent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des relations humaines</li> <li>- des services sociaux et communautaires</li> <li>- d'évaluation des services</li> <li>- de probation, de libération conditionnelle</li> </ul> </li> <li>• Chargée, chargé de projets (adoption, aide sociale)</li> <li>• Conseillère, conseiller en réadaptation</li> <li>• Organisatrice, organisateur communautaire</li> <li>• Intervenante, intervenant psychosocial (jeunesse, situations de crise, services à domicile, réadaptation sociale, etc.)</li> </ul> <p>(Informations adaptées de l'UQAM)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévention et éducation sexuelle</li> <li>• Recherche dans le domaine de la sexualité et de la sexologie</li> <li>• Enseignement</li> <li>• Sexologie clinique/sexothérapie (exigent une maîtrise en sexologie et un permis de psychothérapeute)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À son compte</li> <li>• Centres de santé et services sociaux</li> <li>• Établissements d'enseignement</li> <li>• Services correctionnels</li> <li>• Organismes communautaires</li> <li>• Protection de la jeunesse</li> </ul> <p>(Ordre prof. des sexologues du Qc)</p>

## COMMENTAIRE

En résumé, les sexologues abordent la pratique de la relation d'aide sous l'angle de l'intervention visant un meilleur équilibre sexuel des personnes. Les sexologues interviennent dans le but d'améliorer, de maintenir ou de rétablir la santé sexuelle des personnes.

Le titre de sexologue est réservé aux membres en règle de l'Ordre des sexologues du Québec. Certaines activités professionnelles sont également réservées. [Pour en savoir plus](#)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Pratique de la psychothérapie

Depuis 2013, le titre de psychothérapeute et l'exercice de la psychothérapie sont réservés par la loi. **Seuls les médecins et les psychologues peuvent porter le titre de psychothérapeute** et pratiquer la psychothérapie sans devoir obtenir au préalable un permis délivré par l'Ordre des psychologues du Québec.

Au Québec, la loi définit ainsi ce qu'est la psychothérapie :

*« Un traitement psychologique pour un trouble mental, pour des perturbations comportementales ou pour tout autre problème entraînant une souffrance ou une détresse psychologique qui a pour but de favoriser chez le client des changements significatifs dans son fonctionnement cognitif, émotionnel ou comportemental, dans son système interpersonnel, dans sa personnalité ou dans son état de santé. Ce traitement va au-delà d'une aide visant à faire face aux difficultés courantes ou d'un rapport de conseils ou de soutien. »* (Ordre des psychologues du Québec)



### Obtention d'un permis

Les personnes travailleuses sociales, conseillères d'orientation, criminologues, psychoéducatrices et sexologues, membres de leur ordre professionnel, peuvent toutefois obtenir un permis de pratique de la psychothérapie à condition : qu'elles détiennent une maîtrise dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, qu'elles aient suivi 765 heures de formation théorique en psychothérapie de niveau universitaire et qu'elles aient complété un stage de 600 heures en psychothérapie. [Pour en savoir plus](#)



## Pratique de la thérapie conjugale et familiale

« *Les thérapeutes conjugaux et familiaux sont des experts des difficultés conjugales, familiales et relationnelles. Ils traitent la souffrance psychologique des personnes en lien avec leurs relations significatives.* » (Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec)

Le titre de « thérapeute conjugal et familial » est réservé aux membres de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Pour exercer la thérapie conjugale et familiale au Québec, la personne thérapeute conjugale et familiale doit être également titulaire d'un permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec. Certaines activités professionnelles lui sont également réservées.

L'université McGill offre une maîtrise en thérapie conjugale et familiale, dont les cours sont dispensés en anglais, qui donne accès au permis de thérapeute conjugal et familial et au permis de psychothérapeute. [Pour en savoir plus](#)

## Pratique de la médiation

« *La médiation familiale est un mode de résolution de conflits dans lequel un médiateur impartial intervient auprès des conjoints pour les aider à évaluer s'ils doivent mettre un terme à leur union, soit à négocier une entente équitable et viable répondant aux besoins de chacun des membres de la famille et faisant objet d'un consentement libre et éclairé* » (Association des médiateurs familiaux du Québec)

Les membres de l'Ordre des conseillères et conseillers d'orientation du Québec, de l'Ordre des psychologues du Québec, de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec peuvent obtenir l'accréditation en médiation familiale à condition de : suivre une formation de base de 60 heures en médiation familiale, d'avoir 3 ans d'expérience dans l'exercice de leur champ de compétences, d'effectuer dix mandats de médiation familiale sous supervision d'un médiateur accrédité, ainsi que de suivre une formation complémentaire de 45 heures en médiation familiale. [Pour en savoir plus](#)

## Techniques du domaine de la relation d'aide

Il existe au Québec des formations techniques en relation d'aide, soit en travail social, en éducation spécialisée et en intervention en délinquance. Les techniciennes et techniciens en travail social partagent le même champ d'activité que les travailleuses et travailleurs sociaux et leurs interventions se situent dans une approche d'intervention similaire. Par contre, il existe des différences dans le rôle de chacun et ces différences peuvent varier d'un milieu de travail à l'autre. Il est à noter que seuls les membres de l'Ordre ont des activités réservées au sens de la loi, concernant, par exemple, certaines activités d'évaluation et de recommandation.

Il en est de même entre les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et les psychoéducatrices, psychoéducateurs. Les psychoéducatrices, psychoéducateurs partagent plusieurs milieux de pratique avec techniciennes et techniciens en éducation spécialisée, ainsi que le même champ d'activité. Toutefois, il existe des différences dans leur rôle respectif et des variations selon l'organisation où ils exercent. Contrairement aux techniciennes et techniciens, les psychoéducatrices, psychoéducateurs ont des activités réservées au sens de la loi.

Par exemple :

*« l'évaluation des difficultés d'adaptation et les capacités adaptatives d'un enfant qui n'est pas encore admissible à l'éducation préscolaire et qui présente des indices de retard de développement dans le but de déterminer des services de réadaptation et d'adaptation répondant à ses besoins ». (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec)*



Enfin, les techniciennes, techniciens en intervention en délinquance et les criminologues interviennent dans le même champ d'activité. Encore ici, des différences de fonctions peuvent s'appliquer selon le poste occupé et le milieu de travail. Par exemple, dans certains milieux, l'évaluation du risque de récidive et l'établissement du plan d'intervention relèvent davantage de la responsabilité du criminologue. De plus, seuls les membres de l'Ordre professionnel ont des activités réservées au sens de la loi.